

**Formulaire d'inscription aux animations de vacances
du 20/10 au 24/10 et du 27/10 au 31/10/2025**

**ATTENTION : Clôture des inscriptions, 5 jour avant le début du stage
(ou si groupes complets)**

ALLO WIN !

A renvoyer par mail à l'adresse suivante : secteurenfance@eftchantier.be ou par fax : 071/56.07.29.

Il est également possible de venir le compléter à l'accueil de notre asbl (Rue de la Vieille Place, 51 à 6001 Marcinelle) entre 8h30 et 12h30.

Les inscriptions et paiement se font à la semaine complète. Le paiement se fait par virement bancaire.

Le nombre de place étant limité, vous recevrez un mail de confirmation de l'inscription de votre enfant.

Veuillez attendre la confirmation avant d'effectuer le paiement.

• **Données relatives aux parents :**

NOM : Prénom :

Adresse :

E-mail :

Numéro de tel en cas d'urgence :

Personne autorisée à reprendre l'enfant :

Nom et numéro national du parent qui bénéficie de l'avantage fiscal :

Nom	Prénom	N° National

• **Données relatives aux enfants (+ vignette de mutuelle) :**

NOM : Prénom : Numéro National :

NOM : Prénom : Numéro National :

NOM : Prénom : Numéro National :

NOM : Prénom : Numéro National :

Cochez votre lieu choisi

Site 1 : Ecole St Marie, Rue Lloyd George 10 6200 Châtelineau ☐ Du 20/10 au 24/10 ☐ Du 27/10 au 31/10	Site 2 : Ecole St Barthélémy, Rue Adolphe Chif 42 6200 Châtelineau ☐ Du 20/10 au 24/10 ☐ Du 27/10 au 31/10	Site 3 : Ecole de la Villette rue Erasme 25 - 29 6001 Marcinelle ☐ Du 20/10 au 24/10 ☐ Du 27/10 au 31/10
--	---	---

Tarif & paiement :

La semaine : **50,00€** - Tarif social : **35,00€** la semaine (pour les familles avec statut BIM, sur présentation de l'attestation mutuelle, ou à partir du 2ème enfant inscrit) à payer sur le compte n° : **BE46-7795 9231 1336** de l'asbl Chantier.

Je (nous) soussigné(s), parent(s) de(s) l'enfant(s), déclare(ont) sur l'honneur que toutes les informations ci-dessus sont correctes et qu'elles seront confirmées éventuellement par les attestations réclamées (avertissement extrait de rôle des contributions ou attestation mutuelle pour la preuve du statut B.I.M, ...). Si une des données changeait, je (nous) m' (nous) engage(ons) à le faire savoir le plus rapidement possible.

J'ai (nous avons) pris connaissance des conditions qui figurent au verso, du projet d'accueil et du R.O.I.

Date + signature du parent.

Informations complémentaires sur notre site :
<https://chantier-asbl.be/inscriptions/inscription-au-centre-de-vacances/>

Vous avez droit au tarif social préférentiel si votre revenu familial imposable commun (père + mère) se situe sous le plafond « B.I.M. » (Bénéficiaire de l'Intervention Majorée en soins de santé). Attestation à fournir. Le plafond fixé pour l'année en cours vous est communiqué par affichage aux valves externes de l'accueil ou sur notre siteweb.

Le tarif préférentiel est également accordé à partir du deuxième enfant présent sous remise d'une composition de ménage ou de preuve de votre situation. Ces tarifs sont susceptibles d'évoluer tout comme les montants du plafond « BIM »

CONDITIONS GENERALES DES ANIMATIONS de VACANCES

1. Les animations sont payables à l'inscription sur le compte n° BE46-7795 9231 1336 de l'asbl Chantier
2. Veuillez respecter les horaires de fermeture du centre de vacances, tout retard peut entrainer une facturation de 5,00€ par 1/4h de retard et par enfant.
3. En cas de litige, les tribunaux de Charleroi sont seuls compétents.

